

Association Habitat Jeunes Pau Pyrénées

Association enregistrée en Préfecture sous le numéro W643003902

6 Place Laherrère

64000 PAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

À l'assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HABITAT JEUNES PAU PYRENEES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association HABITAT JEUNES PAU PYRENEES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé en page 16 dans l'annexe des comptes annuels (Règles et méthodes comptables) relatif à la première application du règlement 2022-06 et aux changements de méthode induits.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 04/05/2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A BILLERE, le 28/05/2026
SARL C&D

Représentée par Aurélia CHEVALERE
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials and a surname, likely representing Aurélia Chevalere.

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 497	4 497		22
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	76 225	76 225		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	95 612	84 124	11 488	14 539
	Autres immobilisations corporelles	1 280 779	798 919	481 859	540 294
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	3 712		3 712	3 712
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	169 838		169 838	324 274
	Prêts				226
	Autres immobilisations financières	469		469	433
	TOTAL (III)	1 631 130	963 765	667 365	883 500
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	6 405		6 405	2 817
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 500		3 500	8 263
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	159 556	66 971	92 585	120 428
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	298 907		298 907	210 748
	Charges constatées d'avance	20 070		20 070	21 687
	Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	1 000 000
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	773 387		773 387	660 727
	TOTAL (IV)	2 261 826	66 971	2 194 855	2 024 671
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		3 892 956	1 030 736	2 862 220	2 908 171
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			469		659
(2) dont créances à plus d'un an					

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	108 434	108 434
	Fonds propres complémentaires	70 129	70 129
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	851 361	851 361
	Autres		
	Report à nouveau	211 903	253 311
	Excédent ou déficit de l'exercice	(36 573)	(41 407)
	Total des fonds propres (situation nette)	1 205 254	1 241 826
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	243 245	263 597
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	1 448 499	1 505 423
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	71 118	35 146
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	71 118	35 146
Provisions	Provisions pour risques	123 995	294 327
	Provisions pour charges	187 629	
	Total des provisions	311 624	294 327
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	256 305	306 624
	Emprunts et dettes financières divers (2)	100 349	106 450
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321 594	296 390
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	275 740	285 591
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 182	16 378
	Produits constatés d'avance	49 808	61 617
	Total des dettes (1)	1 030 978	1 073 049
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		226
TOTAL PASSIF		2 862 220	2 908 171
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 030 978	816 744
(2) Dont emprunts participatifs			

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de Résultat ^{1/2}

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	283	348
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 257 616	1 364 077
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	1 286 133	1 312 713
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		925
	Mécénats		3 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	450	20
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	34 316	156 475
	Utilisations des fonds dédiés	12 552	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	27 378	38 688
Total des produits d'exploitation		2 618 729	2 876 247
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	16 082	18 957
	Variation de stocks	(3 678)	2 365
	Autres achats et charges externes	857 805	893 306
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	126 662	149 431
	Salaires	1 050 973	1 220 030
	Cotisations sociales	428 638	456 726
	Dotation aux amortissements et dépréciations	112 082	131 180
	Dotation aux provisions	23 658	68 665
	Reports en fonds dédiés	48 525	35 146
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	23 319	20 470
Total des charges d'exploitation		2 684 068	2 996 274
RESULTAT D'EXPLOITATION		(65 340)	(120 028)

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(65 340)	(120 028)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	23 581	
	Autres intérêts et produits assimilés	10 103	42 343
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		33 684	42 343
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 293	1 538
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		1 293	1 538
RESULTAT FINANCIER		32 391	40 805
RESULTAT COURANT avant impôts		(32 949)	(79 223)
	Produits exceptionnels		47 708
	Charges exceptionnelles	2 204	6 460
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 204)	41 248
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 420	3 433
TOTAL DES PRODUITS		2 652 413	2 966 298
TOTAL DES CHARGES		2 688 985	3 007 705
EXCEDENT ou DEFICIT		(36 573)	(41 407)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		4 808	3 707
TOTAL		4 808	3 707
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		4 808	3 707
TOTAL		4 808	3 707

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 862 220** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 652 413** euros et un total **charges** de **2 688 985** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-36 573** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels au **31/12/2025** ont été établis conformément :

- Aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif. Cette application à partir de cet exercice constitue un changement de méthode comptable sans impact significatif sur les comptes annuels.

Voici les principales renumérotations :

- * Compte 7913 en 649
- * Compte 7914 en 6419
- * Compte 7912 en 6481
- * Compte 7538 en 7083
- * Comptes 740x en 741x
- * Compte 777 en 747
- * Compte 1516 en 1521
- * Compte 4687 en 467

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association a pour objet de :

- Favoriser la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat, et par toutes formes d'incitations ou d'actions dans les domaines où se forge la qualification sociale : vie quotidienne, alimentation, bien-être, mobilité, formation, travail, loisirs, culture, citoyenneté...
- Agir sur le corps social et l'environnement afin d'améliorer la prise en considération des jeunes dans la société, en créant les conditions nécessaires à leur insertion, leur accès aux droits, leur participation à la vie sociale et citoyenne.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association met en œuvre les missions suivantes :

- Gérer des logements, des services, des équipements, et proposer un cadre de vie qui soutiennent l'insertion des jeunes dans la vie sociale et professionnelle.
- Favoriser la mixité sociale et générationnelle, la rencontre et les solidarités entre les personnes d'origines diverses.
- Proposer une action socio-éducative, fondée sur une approche globale des situations des jeunes et une ouverture sur le territoire.
- Comprendre les situations jeunesse et leurs évolutions, et les faire connaître.
- Contribuer à la définition, à la réalisation et à l'évaluation des politiques publiques dans les domaines de la jeunesse et de l'habitat.
- Structurer une fonction de prospective

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et Méthodes Comptables

- Mettre à disposition des acteurs locaux et des territoires son expertise et/ou ses moyens opérationnels.

Les moyens mis en œuvre :

Pour exercer ses activités, l'association dispose de locaux, de matériel, de personnel salarié propre.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Voir rapport de l'expert comptable

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	13 375	9 073		17 951	4 497
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 375	9 073		17 951	4 497

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement	87 203			10 978	76 225
	Instal technique, matériel outillage industriels	134 991	542		39 922	95 612
	Instal., agencement, aménagement divers	692 230	21 210		28 435	685 005
	Matériel de transport	73 305				73 305
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	545 790	21 667		44 988	522 469
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 533 519	43 419		124 324	1 452 615

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations	3 712				3 712
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	324 274			154 437	169 838
	Prêts et autres immobilisations financières	659	419		609	469
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	328 645	419		155 046	174 018

TOTAL	1 875 539	52 911		297 320	1 631 130
--------------	------------------	---------------	--	----------------	------------------

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Amortissements

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres		13 353	22	8 878	4 497
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13 353	22	8 878	4 497

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre		87 203		10 978	76 225
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		120 452	9 460	45 788	84 124
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		266 158	50 090	48 143	268 105
	Matériel de transport		60 764	27 949		88 714
	Matériel de bureau, mobilier		292 155	22 702	30 953	283 905
	Emballages récupérables et divers		71 977	14 254	5 411	80 821
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		898 709	124 456	141 273	881 892

TOTAL			912 062	124 478	150 151	886 389
--------------	--	--	----------------	----------------	----------------	----------------

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		187 629		187 629
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	294 327	23 584	193 916	123 995
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	294 327	211 213	193 916	311 624
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	72 557	20 930	26 516	66 971
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	72 557	20 930	26 516	66 971
TOTAL GENERAL		366 884	232 144	220 432	378 595
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			41 642	34 316	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Voir rapport de l'expert comptable

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	469	469	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	65 458	65 458	
	Autres créances clients, usagers	94 098	94 098	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés	567	567	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80	80	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	298 260	298 260	
	Charges constatées d'avance	20 070	20 070	
	TOTAL DES CREANCES	479 003	479 003	
Prêts accordés en cours d'exercice		50		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		276		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	256 305	256 305		
	Emprunts et dettes financières divers	100 349	100 349		
	Fournisseurs et comptes rattachés	321 594	321 594		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnelet comptes rattachés	109 144	109 144		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154 104	154 104		
	Impôts sur les bénéfices	1 420	1 420		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 071	11 071		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	27 182	27 182		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	49 808	49 808		
	TOTAL DES DETTES	1 030 978	1 030 978		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		49 763			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Voir rapport de l'expert comptable

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	178 562				178 562
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	851 361				851 361
Autres réserves					
Report à nouveau	253 311	(41 407)			211 903
Excédent ou déficit de l'exercice	(41 407)	41 407		36 573	(36 573)
Situation nette	1 241 826			36 573	1 205 254
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	263 597		12 800	33 152	243 245
Provisions réglementées					
TOTAL	1 505 423		12 800	69 724	1 448 499

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Cf.état Subventions d'exploitation	35 146		12 552		48 525	71 118	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	35 146		12 552		48 525	71 118	

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss d
ALT 2024	35 146		12 552			22 594	
ALT 2025					30 125	30 125	
ALT AMI 2025					18 400	18 400	
Totalisation	35 146		12 552		48 525	71 118	

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss d
Totalisation							

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	401 517	12 800		414 317
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	401 517	12 800		414 317
Quotes-parts virées au compte de résultat	137 920	33 152		171 072

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		20 070	20 070
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			20 070

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		49 808	49 808
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			49 808

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLÈRE
N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Concours publics et subventions

31/12/2025

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics				282 113		282 113
Subventions d'exploitation	51 186	262 244	324 390	36 145	297 890	971 855
Subventions d'investissement				12 800		12 800
TOTAL	51 186	262 244	324 390	331 058	297 890	1 266 768

SELARL C&D
 Société de Commissariat aux Comptes
 6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
 N° Siret : 451 571 236 00012

Voir rapport de l'expert comptable

Annexe libre

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :

Le bénévolat a été valorisé et comptabilisé au pied du compte de résultat conformément aux nouvelles règles comptables en vigueur.

Pour l'exercice 2025, le bénévolat est évalué à 400 heures valorisées au taux du SMIC horaire du 31/12 (12.02€) ; ce qui représente 4 808 €.

PROVISION DES ENGAGEMENTS RETRAITE :

L'association a décidé d'appliquer la méthode préférentielle de provisionnement de la totalité des engagements.

Selon la CCN Foyers des jeunes travailleurs, le départ à la retraite fait l'objet d'une indemnisation égale à 1/4 mois de salaire par année de présence avec un maximum de 6 mois d'indemnisation.

Au 31 décembre 2025, l'engagement a été calculé selon les données suivantes :

Probabilité moyenne de présence des salariés au moment du départ à la retraite : individualisée en fonction de l'âge.

Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis

Table de mortalité : INSEE 2020-2022 - données prov.

Taux d'actualisation : 3,50%

La dotation pour 2025 est de 15 074€.

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

PROVISIONS :

La provision pour risques et charges de 123 995€ comprend, les reliquats FSE (8 K€), l'AGLS 2023 (83 K€) et la démolition du site les Anglais (31 K€).

EFFECTIFS :

L'effectif moyen en 2025 est de 32.62 ETP.

REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES :

Cette information n'est pas communiquée par souci de confidentialité dans la mesure où elle porterait sur la communication d'une rémunération individuelle.

Voir rapport de l'expert comptable